

Commune de Billens-Hennens
Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 mai 2014

- Assemblée communale tenue à l'abri PC de Billens à 20H00
- Présidée par M. Jean-Marie Chammartin, Syndic
- Procès-verbal établi par Mme Marie-Noëlle Gremaud, secrétaire communale

Présents : 15 citoyennes et citoyens
MM. et Mmes Jean-Marie Chammartin, Anders Olofsson, Evelyne Jaquet, Serge Pichonnat, Jeannine Rey-Berset, Jean-Claude Tella et Christoph Portner (membres du Conseil communal)
Mme Magalie Girard, Caissière communale
Mme Corinne Levrat, nouvelle Caissière communale dès le 01.06.2014
Mme Marie-Noëlle Gremaud, Secrétaire communale

Excusés : M. et Mme Jean-Joseph et Rose-Marie Raemy
M. Jean-Maurice Waeber

Monsieur le Syndic :

- rappelle l'art. 18 de la loi sur les communes concernant le vote.
- rappelle que la convocation a paru dans la Feuille officielle no 17 du 25 avril 2014, a été affichée aux deux piliers publics et adressée aux citoyens par un tout-ménage ainsi que sur le site internet de la commune.
- relève la présence ce soir de Mme Corinne Levrat, nouvelle caissière communale qui entrera en fonction le 1^{er} juin 2014, fait une brève présentation de cette dernière et lui souhaite une cordiale bienvenue dans notre village.
- présente le tractanda :
 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 16 décembre 2013. Ne sera pas lu en assemblée, mais il peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet (www.billens-hennens.ch).
 2. Comptes 2013
 - 2.1. Compte de fonctionnement
 - 2.2. Compte des investissements
 - 2.3. Rapport de la Commission financière sur la base du rapport de l'organe de révision
 - 2.4. Approbation
 3. Election
 - 3.1. Nomination d'un membre à la Commission financière
 - 3.2. Nomination d'un membre à la Commission des naturalisations

4. Demande d'investissement pour l'établissement d'un PIEP (plan d'infrastructures en eau potable) Fr. 25'000.-.

5. Divers

- procède à la nomination d'un scrutateur : M. Louis Rouiller
- aucune remarque n'étant faite sur le mode de convocation et sur le tractanda, l'assemblée peut valablement délibérer et est déclarée ouverte.

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 16 décembre 2013**

Le procès-verbal n'est pas lu. Il était disponible au secrétariat communal et sur le site internet. Il n'y a pas de remarque.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation du procès-verbal ; à l'unanimité, l'assemblée approuve ce procès-verbal. Contre épreuve : Non 0
Abstention 0

2. **Comptes 2013**

2.1. **Compte de fonctionnement**

Projeté à l'écran, le compte de fonctionnement est présenté par M. Jean-Marie Chammartin qui commente les points particuliers et les points qui nécessitent des explications.

Alors que le budget 2013 annonçait un excédent de charges de Fr. 78'036.10, nous avons le plaisir de constater que l'exercice boucle avec un excédent de revenu de Fr. 4'594.96, après avoir effectué un amortissement extraordinaire de Fr. 39'000.-. Si ces chiffres sont réjouissants et encourageants, nous devons malheureusement constaté que les années à venir ne s'annoncent pas aussi bénéfiques.

Des travaux nécessaires sont envisagés, notamment pour la réfection des routes communales devisés à Fr. 1'100'000.-, après déduction des subventions de Fr. 250'000.-, sur une période de 5 ans. Participation communale dès 2016 au financement de TransHome (Fr. 38'000.- par année), participation communale au financement du CO (Fr. 40'000.- dès 2016 et Fr. 95'000.- dès 2018).

Vu la vétusté de nos bâtiments communaux, une réflexion doit également être menée quant à l'avenir de ceux-ci.

2.2. **Compte des investissements**

Projeté à l'écran, le compte des investissements est présenté par M. Jean-Marie Chammartin qui commente les différents postes. Peu d'investissement, si ce n'est la réfection du mur du cimetière Fr. 13'000.-.

Il y a également les frais pour l'établissement du verbal de division de la parcelle vendue à M. Frank Billod Fr. 3'834.-.

Le compte des investissements présente un excédent de charges de Fr. 30'581.05.

Il donne lecture du rapport de l'organe de révision, M. Philippe Boyer

2.3. Rapport de la Commission financière

M. Daniel Bühler, Président de la Commission financière, donne lecture de leur rapport et préavise favorablement les comptes 2013 tels que présentés, sur la base du rapport de l'organe de révision la Fiduciaire Boyer. Il remercie M. Jean-Marie Chammartin et le Conseil communal pour leur disponibilité et avoir répondu à leurs questions.

2.4. Approbation

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote les comptes de fonctionnement et des investissements 2013 tels que présentés.

A l'unanimité, l'assemblée approuve les comptes 2013. Contre épreuve : Non 0 Abstention 0.

3. Election

3.1. Nomination d'un membre à la Commission financière

Suite au départ de la commune de M. Olivier Cramer, un nouveau membre doit être élu pour le remplacer. Il remercie M. Cramer pour son engagement au sein de cette commission.

Le Conseil communal propose M. Philippe Curdy, nouveau citoyen de notre commune arrivé en 2012. M. Chammartin soumet au vote sa candidature en tant que membre de la Commission financière.

A l'unanimité, l'assemblée élit M. Philippe Curdy membre de la Commission financière. Contre épreuve : Non 0 et Abstention 0.

3.2. Nomination d'un membre à la Commission des naturalisations

Suite au départ de la commune de Mme Virginie Jaquet, un nouveau membre doit être élu pour la remplacer. Il remercie Mme Jaquet pour son engagement au sein de cette commission.

Le Conseil communal propose Mme Stéphanie Demierre et M. Chammartin soumet au vote sa candidature en tant que membre de la Commission des naturalisations.

A l'unanimité, l'assemblée élit Mme Stéphanie Demierre membre de la Commission des naturalisations. Contre épreuve : Non 0 et Abstention 0.

4. Demande d'investissement pour l'établissement d'un PIEP (plan d'infrastructures en eau potable) Fr. 25'000.-

A la demande de l'autorité cantonale, chaque commune doit établir un plan d'infrastructures en eau potable. M. Serge Pichonnat, Conseiller communal responsable des eaux, donne quelques explications un peu plus techniques sur l'établissement du PIEP et l'autocontrôle. Ce plan d'infrastructures doit être établi pour fin 2014 au plus tard.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote de demande d'investissement pour l'établissement d'un PIEP d'un montant de Fr. 25'000.-. A l'unanimité, l'assemblée accepte de demande d'investissement. Contre épreuve : Non 0 et abstention 0.

5. Divers

- M. Charly Brulhart demande où en sont les négociations pour la vente des actions de SI Billens SA. A ce jour, le dossier est en attente, car au moment de l'assemblée générale de la SI Billens SA, l'offre de Foncia n'a pas été renouvelée et aucune autre offre concrète n'était proposée. Lors de l'assemblée du 16 décembre dernier, l'assemblée avait refusé de donner au Conseil communal la délégation de compétence pour la vente des actions et avait demandé une estimation de ces actions. Deux rapports d'expertise ont été demandés, aux frais de la commune, pour estimer la valeur de l'immeuble et la valeur des actions. M. Jean-Marie Chammartin relève que la proposition de Foncia de Fr. 7'500.- l'action est indécente par rapport à la valeur estimée à Fr. 21'000.- dans le rapport d'expertise de la fiduciaire BFB à Fribourg (basé sur la valeur de l'immeuble estimée par le bureau Jacques Buache à Romont). Les « petits actionnaires » ont été informés des résultats de cette démarche. Lors de la dernière assemblée de la SI Billens SA du 25 mars dernier, aucune offre n'avait été demandée, comme décidé lors de l'assemblée 2013, afin que nous puissions nous prononcer sur des offres concurrentielles et concrètes. M. Alexandre Gremaud donne des explications sur le fonctionnement d'une SI et sur les intentions de Foncia et n'accepte pas que la proposition de Foncia soit qualifiée d'indécente.
- Concernant des trous sur différents tronçons de route communale, M. Jean-Mugny demande ce qui va être entrepris. Dans l'urgence, les travaux ont été attribués pour boucher les trous. Pour la suite, M. Christoph Portner donne des explications sur le plan de réfections des routes, soit env. Fr. 1'000'000.- à notre charge, à répartir sur 5 ans.
- M. Jean-Marie Chammartin fait le point sur la situation des fusions. Dans le cadre de l'étude de faisabilité, Mme Cudré Mauroux prépare le rapport final. Ce rapport sera présenté aux Conseillers communaux des 3 communes le 24 juin prochain. Au mois d'août, la population des différentes communes pourra prendre connaissance de ce rapport lors de réunions qui se dérouleront selon le programme suivant :

26 août 2014 à Mézières
27 août 2014 à Billens
28 août 2014 à Romont

Un vote consultatif aura lieu le 28 septembre 2014, afin de connaître l'opinion des citoyens des 3 communes pour la suite à donner dans ce processus de fusion.

- Après 12 ans de bons et loyaux services, Mme Magalie Girard, boursière communale, a souhaité donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle et a donné sa démission pour le 1^{er} juin prochain. Au nom du Conseil communal, il la remercie sincèrement pour son engagement et sa disponibilité à la cause de notre village et de ses habitants. Discrétion, précision, coopération, soucieuse, beaucoup de qualificatifs pour décrire Magalie et combien on a apprécié toutes ces années de collaboration. On lui souhaite bon vent et plein succès dans son avenir professionnel.

La parole n'étant plus demandée, M. Jean-Marie Chammartin clôt cette assemblée et invite les citoyens à partager le traditionnel verre de l'amitié dans le hall d'entrée de l'abri PC.

L'assemblée est close à 21H15.

LU ET APPROUVE

La Secrétaire :
M.-N. Gremaud

Le Syndic :
J.-M. Chammartin